Ville de
CUXAC D'AUDE

Contacts

Mairie : 04 68 46 68 68

CCAS : 04 68 46 68 77

E-mail :
mairie.cuxac.d.aude@orange.fr

Médiathèque :
04 68 40 89 61
Internet :
mediatheque.mairie-cuxacdaude.fr

Et en cas d'urgence :
Police Municipale :
04 68 46 68 72

Sommaire

Page 1
Editorial

Page 2
Associations
CCAS
Les Écoles
Les travaux
Médiathèque
Musés

Page 3
Finances

Page 4
Festivités du 11 août
Texte de l'opposition

Site officiel
www.mairie-cuxacdaude.fr

Lettre du Maire

MAI-JUIN 2017 CUXAC D'AUDE

EDITORIAL

Jacques POCIELLO
Maire de CUXAC d'AUDE
Vice-président du Grand Narbonne
Communauté d'Agglomération

Mes chers administrés

Le budget 2017 a été voté en conseil municipal du 5 avril dernier.
Il a été adopté à l'unanimité, je remercie l'ensemble des élus pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour leur engagement pour Cuxac.

Les investissements pour l'année à venir portent sur la réfection de la voirie, l'aménagement du boulevard F. Mitterrand avec mise aux normes et sécurisation de l'arrêt de bus, la rénovation de deux cours de tennis, l'entretien des bâtiments communaux ainsi que la poursuite des économies d'énergie par l'installation d'éclairage de type "LED".
Nous travaillons pour le bien de tous, jeunes et moins jeunes, pour les écoles, les élèves et leurs parents qui peuvent apprécier l'investissement financier municipal.
Nous nous engageons aussi pour les associations, l'environnement et le cadre de vie.
Ce budget nous permet d'améliorer le quotidien de tous les cuxanais tout en préservant les finances et en maîtrisant les taux locaux d'impôts qui n'augmenteront pas.

Bonne lecture

Votre Maire
Jacques Pociello

Lâcher de ballons devant le parvis de la médiathèque, dans le cadre du Printemps des Poètes par les enfants de l'école primaire de Cuxac.

CCAS

.
Le CCAS a vendu 135 brioches au profit de l'AFDAIM qui ont rapporté la somme de 810 Euros. Merci aux cuxanais pour leur générosité malgré le temps maussade peu propice à la vente à l'extérieur cette semaine là.

Le CCAS est en train de préparer une conférence sur les rhumatismes qui aura lieu prochainement avec des spécialistes de cette maladie particulièrement invalidante pour les seniors.

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 29 juin prochain salle du Conseil Municipal.
Le CCAS et l'Amicale des Donneurs de Sang collaborent pour promouvoir le don de sang sur notre commune.
Déjà la dernière collecte a vu une progression des dons puisque 80 donneurs se sont présentés. Bravo.

La Bourse au permis de conduire connaît un succès croissant auprès des jeunes. La commission d'attribution a rendu son verdict dernièrement.
Cette année quatre jeunes cuxanais vont recevoir une bourse pour financer leur permis en échange d'un travail d'intérêt communal.

MÉDIATHÈQUE

- du 6 mai au 27 mai : exposition "lumière, reflets, émotions en pastel" par Mme Albarel vernissage le 12 mai à 18h30
- atelier fête des mères : samedi 20 mai sur inscription (places limitées)
- exposition art d'ici par l'UAC du 3 juin au 16 juin vernissage le vendredi 9 juin à 18h30

TRAVAUX

Infos sur le chantier au niveau du pont des lavandières

Chantier du Grand Narbonne

Il s'agit de la construction d'un poste de refoulement qui servira à élever les eaux usées et les renvoyer sous pression pour atteindre la nouvelle station d'épuration éloignée du village

MUSÉES

Depuis le 1er juillet 2016, l'accès aux musées et monuments de la Ville de Narbonne est gratuit pour les habitants du Grand Narbonne. La nouvelle édition de la carte « Les Clés du Patrimoine » jusqu'ici réservée aux seuls habitants de Narbonne pourra donc être retirée gratuitement dans tous les points d'accueil de la Ville de Narbonne (mairie, mairies annexes, office de tourisme et musées) sur présentation d'un justificatif de domicile dans le territoire du Grand Narbonne. La carte permet d'accéder gratuitement aux musées et monuments de la Ville : le Musée d'art et d'histoire, le Musée archéologique, l'Horreum Romain, le Musée Lapidaire, le donjon Gilles- Aycelin, le trésor de la cathédrale, la maison natale de Charles Trenet et l'Aspirateur-Lieu d'art contemporain. En outre, les titulaires de la carte « Les Clés du Patrimoine » peuvent accéder gratuitement aux musées de la Ville de Béziers (Musée du Biterrois, Musée Fayet, Musée Fabrégat, Musée taurin). Il en va de même, concernant les musées narbonnais, pour les résidents de Béziers et de l'agglomération de Béziers Méditerranée, titulaires de la carte « Béziers Musées ».

ALSH

Travaux prévus à l'ALSH : installation d'une climatisation à la salle de la cantine primaire.

Activités du TAP (temps d'activités périscolaires) sur la 5éme période :
Les mercredis après-midi : multi jeux – activités manuelles – sortie au stade ou au parc.

Activités des vacances : du 10 au 28 juillet : Inscription le jeudi 15 juin 2017
Sortie plage le jeudi 13, les vendredis 21 et 28 juillet.
Kermesse ALSH le mercredi 5 juillet 2017.

ECOLE PRIMAIRE

Courant Mai et Juin seront organisées des sorties vélos.
Orchestre à l'école avec l'école Mathieu Péronne de Narbonne et le Conservatoire du Grand Narbonne
Le 2 Juin concert à la Salle du Jeu de Paume à Cuxac
Le 3 juin concert au Théâtre de Narbonne

ECOLE MATERNELLE

Le 25 avril : Une course de la plaine à Coursan a eu lieu pour les enfants de grande section – les parents ont été invités à courir avec leurs enfants.
Le 2 mai a eu lieu la sortie au Théâtre de Narbonne pour voir « chaque jour une petite vie ».
Le 5 mai, une sortie a été organisée à la Réserve Africaine de Sigean dans le cadre du projet de l'école « Exploration du monde des animaux ».
Le 31 mai spectacle à l'école « Papoum » dans le cadre du projet départemental musique et du projet de l'école.
Le 9 juin, spectacle à l'école « Bobo Doudou » par la compagnie Héliade.
Le 16 juin à 15h concert de la chorale suivi à 16h30 de la kermesse annuelle.

FINANCES

Le conseil municipal a adopté le 5 Avril dernier, à l'unanimité pour la seconde année consécutive, le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017.

Synthèse compte administratif 2016

En fonctionnement

Recettes	3 854 722,98€
Dépenses	2 849 941,18€
Résultat	**+ 1 004 781,80€**

En investissement

Recettes	2 278 737,81€ (dont 761 200,14€ de subvention)
Dépenses	2 494 241,31€ (dont 139 183,36€ de remboursement d'emprunt)
Résultat	**- 215 503,50€**

Le résultat global du compte administratif 2016 s'établit à 789 278,30€.

Les efforts conjugués des élus et des services pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la recherche systématique de nouvelles recettes se poursuivent et permettent de conserver une capacité d'autofinancement confortable.

Epargne brute	Epargne nette
997 526.26 €	859 395.37 €

La Dotation Globale de Fonctionnement, aide de l'état, continue de baisser en passant de 584 340€ en 2015 à 514 044€ en 2016

Synthèse financières 2016

	Ville de Cuxac d'Aude	Moyenne nationale des communes de la strate *
Dépenses réelles de fonctionnement / population	653	846
Produit des impositions directes / population	443	450
Recettes réelles de fonctionnement / population	914	1035
Dépenses d'équipement brut / population	468	371
Dette / population	240	866
DGF / population	126	207

Communes de 3500 à 5000 habitants, source DGCL

Taux d'endettement :

Ce taux mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

Taux d'endettement = Dette / Recettes réelles de fonctionnement = 976 389 / 3 722 102 = 26.2 % (le taux moyen des communes de même strate est de 83.7%)

Evolution de la dette	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Capital restant dû au 31 décembre	1 465 288 €	1 267 761 €	1 114 520 €	976 389 €

Capacité de désendettement :

Capacité de désendettement = dette / épargne brute = 976 389 / 997 526 = 0.98 an.

Ce ratio mesure le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour éteindre la dette bancaire à capacité d'autofinancement brute constante.

Synthèse budget primitif 2017

En fonctionnement : les taux communaux TH, TF et TFNB n'augmenteront pas en 2017

	Taux de la commune de Cuxac d'Aude	Taux moyens communaux au niveau départemental
Taxe d'habitation	17,95	27,13
Taxe foncière (bâti)	31,98	33,59
Taxe foncière (non bâti)	69,08	108.82

La baisse de la dotation globale de fonctionnement va se poursuivre

Anticipation d'un résultat de fonctionnement stable

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

En investissement : *Reste à réaliser* (coût 368 868€)

Poursuite des projets initiés en 2016 : Aire de lavage et de remplissage des engins agricoles, rénovation chapelle des pénitents, rénovation parc informatique

***Propositions nouvelles* (coût estimé à 1 800 000€)**

Réfection de voirie : rue du Mail, rue Elie Sermet

Mise en accessibilité du boulevard François Mitterrand

Etude réhabilitation vestiaires complexe sportif

Réfection des courts de tennis

Etude sur la sécurisation du pompage pont des Lavandières

Etude LED éclairage public, tennis et boulodrome

Aménagement des bâtiments communaux

Acquisition matériel : services techniques, groupe scolaire, médiathèque, informatique

Revitalisation du centre ancien : opération façade, acquisition immobilière dans le cadre de l'OPAH-RU

Acquisitions immobilières diverses

SOIRÉE DU 11 AOUT 2017

La soirée se déroulera le 11 Août 2017 boulevard Yvan Pélissier à partir de 19 h environ
Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place auprès des associations Cuxanaises - Bodegas
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations en contactant le président du comité des fêtes M. Yvars Marc au 04.68.42.35.78 ou par mail : cdfcuxacdaude@gmail.com

SPECTACLE PREVU POUR LE 11 AOUT

BODEGAS DU 14 AOUT 2016 A L'OCCASION DE L'ELECTION DE MISS PAYS D'AUDE

OPPOSITION

Certains ont pu être surpris de notre choix de vouloir déléguer au Grand Narbonne la compétence « PLUI » pourtant à une période où le changement climatique est devenu une réalité il est de notre devoir de prendre la pleine mesure des enjeux. Tout d'abord, c'est une simple application de la loi ALUR qui oblige les intercommunalités à prendre cette compétence à compter de mars 2017, le refuser ce n'est que reculer pour mieux sauter.
Il faut prendre de la hauteur et admettre que l'échelon communal n'est pas le plus approprié pour faire face à des problématiques d'étalement urbain, de raréfaction du foncier, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de pénurie du logement.
Le transfert de certaines compétences et la mutualisation déjà engagée ne signifient en rien la disparition des communes. Néanmoins leur gestion ne peut plus être la même qu'il y a 50 ans.
Lors du dernier débat d'orientation budgétaire nous avons soulevé l'inquiétante évolution des effectifs scolaires à la baisse, ce qui va engendrer prochainement la fermeture d'une classe.
Notre commune a bénéficié de nombreuses subventions pour l'exercice 2016 d'un montant de 559 967,14€, l'Etat, la région, le département, le Grand Narbonne y ont contribués, nous souhaitions remercier également Mme la députée Marie-Hélène FABRE d'avoir participé à l'extension de la vidéo surveillance sur la place Salengro, avec sa réserve parlementaire à hauteur de 8 628,35€.

Les six élus. A. ARINO, C. PETRIEUX, S. QUEROL, M. BONHOMME, G. DELFOUR, C. SERRES.